



## Fin de l'alerte « eau non potable »

L'eau potable est à nouveau de qualité irréprochable et peut être consommée sans crainte. Tous les résultats des analyses ont démontré que l'eau était consommable.

Le service des eaux a procédé au nettoyage des conduites avec un traitement choc au chlore depuis les réservoirs. La voirie municipale ainsi que le service des eaux ont ensuite procédé à une purge complète du réseau de distribution d'eau le matin du 18 septembre 2024.

Les analyses des échantillons prélevés le 18 septembre 2024 après avoir pris toutes les mesures nécessaires attestent que l'eau potable du réseau communal est à nouveau de qualité irréprochable. Nous vous prions cependant de prendre les dispositions suivantes avant de réutiliser l'eau du robinet :

- Bien rincer (purger) toutes les conduites de la maison (eau chaude et froide) pendant 5 minutes. Le rinçage des conduites intérieures est très important, il permet d'exclure toute possibilité de recontamination du réseau.
- Augmenter la température du chauffe-eau à 60 °C ou plus pendant 24 heures, ou le vider et le remplir.
- Si vous avez un filtre sur votre installation ou des appareils de traitement ultérieur de l'eau potable, p. ex. des installations d'adoucissement, ils doivent être soigneusement entretenus et éventuellement remplacés afin d'éviter tout risque de recontamination du réseau de distribution. En cas de doute, adressez-vous à un professionnel.

Si une chloration de l'eau a dû être effectuée, l'eau peut avoir un léger goût ou une odeur de chlore. Cela n'est pas dangereux pour la santé.

Nous sommes désolés des ennuis causés par cette contamination et remercions la population pour sa compréhension et la confiance accordée.

Commune municipale d'Orvin

---

### COMMUNE D'ORVIN

La Charrière 6 • 2534 Orvin • T 032 358 01 80

[administration@orvin.ch](mailto:administration@orvin.ch)